

# À propos de la pensée économique pré-aristotélicienne en général et de celle de Platon en particulier

## On Pre-Aristotelian Economic Thought in General and on Plato's One in Particular

---

DAVID LÉVYSTONE

Universidad Panamericana, Ciudad de México

dlevystone@up.edu.mx

Recibido: 13/10/2023 - Aceptado: 22/01/2024

DOI <https://doi.org/10.20318/fons.2023.8140>

### Abstract

One usually considers that pre-Aristotelian thought had little interest in economic problems. In reality, various authors from the end of the 5th or beginning of the 4th century BC (Ps.-Xenophon, Plato, Xenophon, Phaleas of Chalcedon) paid particular attention to these questions when they developed their political thought. Although their ideas differ in detail, they all share the same distrust of trade and monetary economy. These thinkers develop, from a certain number of (aristocratic) political presuppositions, a strong and detailed critique of the economic transformations of which they are contemporary. The importance that Plato, in particular, attaches to economic realities appears in his harsh criticism of Athenian democracy, as well as in his political constructions of the *Republic*, the *Critias* and the *Timaeus*, or the *Laws*. By alternating a general approach and a detailed one (because the importance of the economy, in Plato, is also revealed in apparently minor details), we propose to show the fundamental importance of economic reflections in classical Greek thought, even before the Stagirite.

**Keywords:** Plato, Phaleas, Xenophon, Economy

### Resumen

Se suele considerar que el pensamiento pre-aristotélico concedía poco interés a los problemas económicos. En realidad, diversos autores de finales del siglo V o principios del siglo IV a.C. (Pseudo-Jenofonte, Platón, Jenofonte, Faleas de Calcedonia) conceden especial atención a los asuntos relativos a la economía en sus reflexiones sobre la política. A pesar de divergir en cuanto a los detalles, todos coinciden en su desconfianza frente al comercio y a la economía monetaria. A partir de ciertos postulados políticos (aristocráticos) estos pensadores, particularmente Platón, desarrollan una crítica detallada de las transformaciones económicas que les son contemporáneas. La importancia que este último concede a las realidades económicas se manifiesta tanto en su crítica acerca a la democracia ateniense, como en sus construcciones políticas de la *República*, del *Critias*, del *Timeo* o de las *Leyes*. A partir de una perspectiva general sobre esta zona del pensamiento de finales del siglo V que se complementa con otra más detallada (puesto que la importancia de la economía en Platón se revela también en detalles aparentemente insignificantes) proponemos mostrar el carácter fundamental de las reflexiones económicas en el pensamiento griego clásico anterior a los trabajos del Estagirita.

**Palabras clave:** Platón, Faleas, Jenofonte, Economía

L'objet de cette étude n'est pas d'analyser un point précis de la pensée économique antique mais de mettre en lumière l'importance, la cohérence et la complexité de la réflexion économique chez un ensemble d'auteurs de la fin du V<sup>e</sup> siècle et du début du IV<sup>e</sup>, certes différents dans le détail mais partageant une approche commune, fondée sur un certain nombre de présupposés politiques. Afin d'être le plus synthétique possible, et sans pour autant réduire cet article à une série d'affirmations qui paraîtraient par trop catégoriques, le texte se présente sous forme de paragraphes numérotés, suivis de notes plus ou moins développées, justifiant, et parfois modérant, la thèse générale posée dans le paragraphe qu'elles accompagnent. Ces corollaires permettent ainsi de confirmer ou d'illustrer la thèse soutenue dans les textes mêmes des philosophes étudiés, de préciser certains points, ou encore de mettre en parallèle les critiques ou affirmations de ces mêmes penseurs avec la situation réelle de la société grecque (athénienne). Cette présentation non-orthodoxe peut de prime abord dérouter le lecteur ; elle vise à réunir de manière cohérente un ensemble de données qu'il a paru difficile, du fait de leur diversité et de leur quantité, de présenter autrement dans l'espace limité d'un article.

On espère ainsi pouvoir brosser un portrait général d'un ensemble de penseurs dont les théories politiques visent à limiter ou contrer les effets de l'économie marchande, en trouvant leur modèle dans la cité lacédémonienne et dans un passé fantasmé où les rapports marchands étaient, par nature, limités. C'est le cas en particulier chez Platon, dont la défiance vis-à-vis de l'économie marchande ne trouve pas son origine dans une sous-estimation de l'importance de l'économie pour les sociétés humaines et ne se traduit aucunement par un mépris des réalités économiques dans ses cités idéales. Une fois libéré des conceptions de l'économie politique moderne, les problèmes économiques apparaissent d'une importance cruciale et la finesse des analyses économiques de Platon se dévoile jusque dans les moindres détails de ses constructions politiques.

1. Il est d'usage de considérer que la pensée pré-aristotélicienne portait peu d'intérêt aux problèmes économiques. Pourtant, la question de la répartition des terres et même, sans doute, des richesses fut l'un des problèmes principaux auxquels Solon à Athènes, comme Lycurgue à Sparte durent se confronter. La *République* de Platon témoigne du fait que le philosophe y voyait l'un des facteurs majeurs de division de la cité. S'il faut en croire Aristote, c'était aussi là *le* problème politique central pour Phaléas de Chalcédoine. Nombre d'auteurs de la fin du V<sup>e</sup> ou du début IV<sup>e</sup> siècle (Ps.-Xénophon, Platon, Xénophon, Phaléas de Chalcédoine) partagent d'ailleurs une

même défiance vis-à-vis du commerce et de l'économie monétaire et, loin d'être aveugles aux politiques économiques, ils y prêtent une attention toute particulière. Ainsi, Platon n'est pas un piètre économiste – perdu dans un monde des Idées qu'il essaierait d'appliquer à la cité –, comme on l'a trop souvent présenté, mais plutôt un observateur averti et défiant, si ce n'est un adversaire déclaré, des changements économiques de son temps dans lesquels il perçoit l'une des origines de la décadence morale et politique des communautés humaines.

- [a] Sur l'analyse économique et son « inexistence » en Grèce, voir, par exemple, SCHUMPETER (1983, I 25-33 et 88-93) ; *idem* dans une certaine mesure chez MARX (*Le Capital* I 14, 5 ; 1969, 269). On attribue parfois à Xénophon une description empirique et quelques mesures pour améliorer les revenus (essentiellement dans les *Poroi*), puis à Aristote un début d'analyse conceptuelle. Il y a plusieurs biais pour minimiser l'importance des réalités économiques chez Platon dont on trouvera une présentation critique dans l'introduction d'HELMER (2010, 9-22). Sur la pensée économique de Platon en générale, on renverra à ESPINAS (1913) et surtout aux monographies récentes de HELMER (2010) et FÖLLINGER (2016).
- [b] La plupart des anciens législateurs ont dû se confronter aux problèmes de la division des terres, des dettes et, pour certains, des réformes monétaires (sur ce dernier point : PICARD 1997) : Pittacos (Theophraste, *Des lois* fr. 97 Wimmer = Stob. IV 2, 20) ; Zaleucos (Zenobius V 4), et bien entendu Solon (Arist. *Ath.* X 1-2) ou Lycurgue. On en lit l'écho en Pl. *Lg.* V 736c.
- [c] Schématiquement, en reprenant les analyses de J.-P. VERNANT (1988), 71 – qui est déjà lui-même fort schématique –, on peut relever trois grands changements dans la structure de la *polis* à la fin du v<sup>e</sup> siècle : *a.* perte de valeur de la propriété foncière : dévastation des terres de l'Attique par les Spartiates ; accès facilité à la propriété pour les non-citoyens alors qu'elle était auparavant réservée aux membres du corps civique ; apparition d'un commerce développé ; *b.* disparition de la fonction de citoyen-soldat : développement de la marine et surtout apparition de mercenaires et de stratèges professionnels ; *c.* apparition d'un *demos* urbain au mode de vie, aux activités professionnelles, aux mentalités contrastant avec les anciennes traditions des ruraux.

2. Cette pensée économique diffère donc fondamentalement de celle des économistes modernes :

- Les catégories de l'économie moderne reflètent des rapports sociaux réels mais à une époque historique déterminée, où la production *marchande* est le mode de

production social.

- Si les spécificités de la société *athénienne* du V<sup>e</sup> et du début du IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C. autorisent des parallèles, que les penseurs et économistes libéraux du XIX<sup>e</sup> siècle se plaisaient à mettre en lumière, l'économie grecque classique n'est que nouvellement et en partie seulement prise dans les rapports marchands.

- Les philosophes des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> av. J.-C. sont des penseurs aristocratiques qui *redoutent, voire refusent*, les développements de l'économie marchande et monétaire, dont ils constatent les premières conséquences sur les modes de vie « traditionnels ». Ils ne cherchent donc pas à analyser les débuts balbutiants du « marché » et de ses « lois », mais perçoivent, décrivent et cherchent à contrer les effets « pervers » (à leurs yeux), même encore limités, de la logique marchande. Autrement dit, ils visent à créer, au moins « en parole » comme l'écrit Platon (*R.* II 369a), une société « juste » en promouvant une économie plus ou moins régulée et/ou plus ou moins archaïque (par un retour à la terre et une limitation stricte des échanges et de la production), mais où, dans tous les cas, le produit du travail *ne prend pas*, ou le moins possible, la forme de *marchandise*.

[a] Il y a bien un « marché » à Athènes, et une économie marchande : cela est bien perçu par les libéraux classiques, parfois même exagérément (Constant, par exemple, ne cesse de mettre en avant la proximité de la société athénienne avec les sociétés européennes du XIX<sup>e</sup>) mais aussi par exemple par Weber (qui peut parler de « capitalisme antique » [1995, II 77] ; voir aussi WEBER 1950, LOVE 1986 et BRUHNS 1996), ce que Finley feint d'ignorer quand il les cite. Même Polanyi semble faire une exception pour l'Athènes classique (POLANYI 1957, MILLETT 1990, 169). Sur ces débats historiographiques, voir BRESSON (2000), ch. 12, 237-307, avec de multiples références ; sur la notion même de « marché » (domestique et international) dans l'Antiquité, sa signification et sa réalité : BRESSON (2016a), plus particulièrement ch. 15.

[b] L'idée d'une opposition stricte entre agriculture-citoyen-politique et commerce-étranger-économie, qu'on trouve exprimée de manière radicale chez Finley – qui affirmait que les sphères foncière et monétaire se développaient de manière quasi-indépendantes<sup>1</sup> – est *peut-être* vraie à l'époque archaïque, mais doit être nuancée pour le IV<sup>e</sup> siècle. Si l'on a ainsi pu affirmer qu'aucun Athénien ne faisait de commerce (HASEBROEK 1978, 101 : « scarcely a single merchant of citizen status »), les choses sont en réalité plus complexes, en tout cas vers le milieu du IV<sup>e</sup>. PEBARTHE (2007), 167 recense dans l'annexe de REED (2003,

---

<sup>1</sup> FINLEY 1952, 22 : « separate and unrelated spheres in economy » et 77 ; cf. déjà Marx *Formen, die der kapitalistischen Produktion vorhergehen* [tr. Dangeville 1966, 94].

Appendix 4 : 93-132) qui présente un tableau exhaustif des sources sur les *emporoi*, 12 *emporoi* athéniens contre 61 non athéniens (voir déjà MOSSE 2007). Ainsi, les activités commerciales « internationales », au IV<sup>e</sup> siècle, ne sont pas l'apanage des étrangers, même si ceux-ci sont manifestement *surreprésentés* ; de même les activités bancaires n'étaient pas étrangères aux citoyens (voir COHEN 1992). Les détails de cette évolution, bien qu'essentiels pour une compréhension de la société athénienne du V<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècle, peuvent être laissés aux historiens et économistes de l'antiquité : la *réalité* de ce modèle importe moins pour notre propos que la *perception* des évolutions de la société athénienne en regard d'un passé plus ou moins fantasmé dans l'*idéologie* aristocratico-platonicienne.

[c] Ainsi, si des travaux comme ceux de Finley sont discutables du point de vue de la situation *réelle* de l'Athènes du IV<sup>e</sup> siècle (ainsi que, par exemple, les remarques de Vernant [*supra* 1.c] ; à nouveau, voir BRESSON 2000, ch. 12), ils restent des plus éclairants dans l'étude des contenus *idéologiques* et/ou des représentations dans un certain nombre de textes, particulièrement ceux d'auteurs hostiles à ces changements (textes par lesquels Finley fut sans doute, consciemment ou non, influencé). Or c'est ce *second point* dont nous traitons ici, sans nous interdire à l'occasion des réflexions sur l'état réel de la société athénienne (et/ou spartiate en miroir).

**3.** L'absence de théorie de l'économie *marchande* (et monétaire) chez les premiers disciples de Socrate et d'autres penseurs de son époque, ne reflète donc en aucun cas une ignorance, ni même un mépris des réalités économiques elles-mêmes. Au contraire, dans le cas d'un Platon, la division sociale du travail apparaît comme *le* principe constitutif de l'État. Mais dans ces systèmes, plus ou moins utopiques, où il n'y aura plus (ou peu) de place pour la production marchande et l'échange monétaire, et où l'économie n'est pas réglée par les forces du marché et de la concurrence, mais bien plutôt « administrée » (à tout le moins, fortement limitée, régulée et contrôlée) par Platon – par ses philosophes-rois ou par ses lois – la « science économique » ne saurait avoir le sens qu'on lui donne aujourd'hui.

[a] De deux choses l'une : ou bien « l'Économie », c'est-à-dire toute économie, ne peut être que ce qu'elle est pour les économistes bourgeois, c'est-à-dire la religion du Capital, pour mieux transformer des réalités sociales et des rapports de forces déterminés historiquement en dogmes, en nécessité « naturelle » ou scientifique déterminée par des « lois » (et dans ce cas, bien entendu, « l'Économie » n'apparaît pas avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et l'essor du capitalisme) ; ou bien l'on s'autorise à parler de différents types d'« économie » (comme science, comme art, et même comme lois « réelles »), reflétant – de manière plus ou moins

*objective* – diverses *situations historiques* (c'est-à-dire différents modes de productions et rapports sociaux historiquement déterminés), mais aussi dépendant – de manière cette fois plus ou moins *normative* – *d'idéologies politiques* diverses. Cela ne préjuge aucunement de leur *efficacité* (cette « efficacité économique » n'étant elle-même définie qu'à l'aune des valeurs de l'économie capitaliste)<sup>2</sup>.

- [b] Du point de vue de la recherche *historique* sur l'économie antique, on renverra de nouveau à BRESSON (2012 ; 2016a) qui non seulement montre clairement l'existence d'un marché à Athènes mais réfléchit depuis de nombreuses années sur le concept même d'économie et son application à l'antiquité grecque [*supra* 2a].
- [c] Il faut distinguer cette question de celle de la *perception* des phénomènes économiques antique par des auteurs aristocratiques, réagissant à des développements dont ils sont contemporains, et de leur propre *idéal*, plus ou moins explicite, d'une autre organisation de la cité. Les remarques introductives de Boukharine à son *Économie de la période de transition* s'appliquent ainsi à Platon : « L'économie politique théorique est une science concernant l'économie sociale fondée sur la production marchande, c'est-à-dire une science portant sur l'économie sociale non organisée. C'est seulement dans une société où la production est anarchique, tout comme est anarchique la répartition des produits, que le processus objectif de la vie sociale se manifeste sous la forme de lois "naturelles", "élémentaires", indépendantes de la volonté des individus ou des collectivités, de lois qui agissent avec la même nécessité "aveugle" que la loi de la pesanteur qui "se fait sentir à n'importe qui lorsque sa maison s'écroule sur sa tête". [...] dès que l'on envisage une économie sociale organisée, tous les "problèmes" fondamentaux de l'économie politique disparaissent : le problème de la valeur, du prix, du profit, etc. Les "rapports entre les hommes" ne s'expriment pas alors par des "rapports entre les choses", et l'économie sociale n'est pas réglée par les forces aveugles du marché et de la concurrence, mais par un plan élaboré et réalisé consciemment. *C'est pourquoi on peut trouver dans ce cas, d'un côté un système descriptif déterminé, et de l'autre un système normatif.* Il n'y aura plus place ici pour une science qui étudie les "lois aveugles du marché" puisque le marché lui-même aura disparu » (1976, introduction du ch.1, j'ajoute les italiques).

---

<sup>2</sup> Autrement dit, comme l'exprime Bresson pour critiquer certains disciples de Polanyi (BRESSON 2012, ch. 15) : « Si l'on pose au départ que seul le "système capitaliste" tel qu'il s'est développé dans l'Europe moderne correspond à des mécanismes économiques authentiques, toute société qui l'a précédé ne pourra qu'être considérée comme un échec par rapport à l'idéal qu'il est censé avoir pu atteindre » et « on pourra simplement désigner sous le nom de 'précapitaliste' ces essais infructueux de pensée économique et même d'économie 'véritable' ». Sur la notion d'une « rationalité philosophique » de l'économie grecque, voir HELMER (2021).

4. Poussée à l'extrême dans ses versions aristocratico-philosophiques, c'est pourtant bien à *cette économie* non-marchande que renvoie d'abord le terme grec d'*oikonomia*, lorsque l'économie moderne, capitaliste, serait, aux yeux des Anciens (en général, même d'Aristote), d'essence *chrématistique*. Par *oikonomia*, il faut en effet entendre l'administration domestique, agraire et *familiale*<sup>3</sup> (de l'*oikos*), avec un *idéal autarcique* auquel répond la valeur de la production pour sa *consommation immédiate*, c'est-à-dire précisément *en dehors de l'échange marchand*; la *chrématistique*, elle, se manifeste par le développement du commerce maritime, de la banque, du prêt et du crédit dans l'Athènes du V<sup>e</sup> siècle, quand l'agglomération urbaine commence à servir de cadre à des activités manufacturières et commerciales, *relativement* autonomes de la sphère agricole – changements auxquels s'opposent précisément Phaléas, Platon ou même, plus modestement, Xénophon (*dans ses premières œuvres*)<sup>4</sup>.

[a] Que l'*oikonomia* concerne en premier lieu l'*oikos* ne fait aucun doute ; mais la cité athénienne ne se mêle pas ou peu (sauf pour les taxes bien entendu) de l'administration des *oikoi* qui sont des formes indépendantes de la tutelle politique. Ainsi, la forme quasi 'administrée' de l'économie platonicienne (dans les *Lois*) n'est en aucun cas constitutive de l'*oikonomia* athénienne, même archaïque, elle est même en un sens contraire à son esprit<sup>5</sup>. L'idée centrale de Platon est que *la force de l'État* permettra de revenir à un mode archaïque d'organisation (en partie fantasmé) qui, *par sa nature même*, limite la chrématistique : le surplus de production agricole peut certes être vendu, mais le profit tiré de l'échange en sera naturellement limité (les domaines familiaux antiques n'étant bien entendu pas orientés vers la productivité comme des exploitations agricoles modernes ; *infra* 4c).

[b] L'interventionnisme de l'État platonicien, bien que radical et s'étendant à toutes les sphères de l'activité humaine, n'est cependant pas en opposition directe avec les pratiques

---

<sup>3</sup> Il faut bien entendu comprendre « familiale » au sens large, comprenant l'ensemble du foyer propriétés, animaux, esclaves ... etc. ; l'*oikos* est une unité domestique plus large que la cellule familiale restreinte. Voir BENVENISTE (1969b), 308-311 et CHANTRAINE (1999), 781-782 ; pour le monde homérique, FINLEY (1954), 58 : « the great households could almost realize their ideal of absolute self-sufficiency. The *oikos* was above all a unit of consumption », cf. 60 : « all the productive work ..., though performed by individuals, was carried on behalf of the household as a whole ». Sur le caractère autarcique de l'*oikos* grec, voir aussi WEBER (1950), 78 : « autarchic estate », et HELMER (2010), 19-21.

<sup>4</sup> Les conseils des *Poroi* semble se démarquer clairement des premières œuvres de l'historien ; voir par exemple DILLERY (1993).

<sup>5</sup> Voir la comparaison de GERNET-VERNANT (2007c), 687 avec la Chine antique, ainsi que WILL (1957) sur la question de la propriété collective aux époques archaïques.

athéniennes en matière économique<sup>6</sup>. Ainsi, si la cité athénienne ne s'occupe pas de l'administration des domaines agricoles, elle agit constamment, du moins au IV<sup>e</sup> siècle, sur le marché de manière plus ou moins directe : par sa politique monétaire, en achetant le grain afin d'en limiter les variations de prix, ou même en 'fixant' des prix de référence sur certains produits (BRESSION 2000, ch. 9). La situation dominante d'Athènes, tant décriée par le Ps.-Xénophon (II 11-12), l'autorise, par ailleurs, à établir un certain nombre de règles contraignantes sur le commerce « international » (taxes diverses au Pirée et à la ville) que d'autres cités ne pourraient, elles, imposer (PEBARTHE 2000 ; 2008, et 2011, 75-76).

[c] Il apparaît que, dans une situation « normale » ou idéale (pas de pillage de guerre, pas de problèmes météorologiques majeurs, pas de crise du marché... etc.), « the majority of the grain produced necessarily went to feed those who produced it. If out of seven grains produced, one had to be saved for seed and four were eaten by the producers (and their families), only two (or less than 30 percent) remained available for sale on the market. For the producer, half of that amount went to pay various taxes (in any case, outside Athens it was probably common to pay a tenth of the harvests, and in addition various taxes on sales or goods). The other half, or 15 percent (20 percent at a maximum) represented the revenue available to the peasant » (BRESSION 2016a, ch. 8). Dans ce sens, PEBARTHE (2007), 168 propose une comparaison entre une activité commerciale maritime, certes plus risquée mais avec retour sur investissement « de 160% avec le levier et à 95% sans le levier » et l'agriculture (cf. aussi CHRISTESEN 2003, 52). On admettra donc que, dans la société grecque, l'activité agricole est, de fait, sans doute à la fois *la plus nécessaire* et *la moins propice à l'enrichissement*. Certes, l'exploitation agricole familiale abstraite de Rousseau<sup>7</sup>, ou même de Marx<sup>8</sup>, et celle idéalisée de Platon n'existent pas : elle n'est jamais dans la

---

<sup>6</sup> GLOTZ (1920), 353 sqq., qui opposait la rigueur des lois de Platon à la relative liberté du commerce à Athènes, notait que certains règlements des marchés à Athènes « se rapprochent sur plusieurs points des idées chères à Platon » (354).

<sup>7</sup> Voir les attaques de ROUSSEAU (1964), 206 : « De la société et du luxe qu'elle engendre, naissent les arts libéraux et mécaniques, le commerce, les lettres ; et toutes ces inutilités, qui font fleurir l'industrie, enrichissent et perdent les États. La raison de ce dépérissement est très simple. Il est aisé de voir que par sa nature l'agriculture doit être le moins lucratif de tous les arts ; parce que son produit étant de l'usage le plus indispensable pour tous les hommes, le prix en doit être proportionné aux facultés des plus pauvres ».

<sup>8</sup> MARX (1994), 533 souligne le caractère quasi-autarcique de la famille paysanne dans le *18 brumaire* (ch. 7) : « Chacune des familles paysannes se suffit, à peu de chose près, à elle-même, produit elle-même directement la plus grande partie de ce qu'elle consomme et gagne de la sorte ses moyens de subsistance dans l'échange avec la nature plutôt que dans le commerce avec la société. La parcelle, le paysan et sa famille ; à côté, une autre parcelle, un autre paysan et une autre famille ». De même dans *Le Capital* (I, 14 ; 1969, 73) : « Nous en avons un exemple tout près de nous dans l'industrie rustique et patriarcale d'une famille de paysans qui produit pour ses propres besoins bétail, blé, toile, lin, vêtements



réalité une institution *entièrement* autarcique (pour être juste, aucun de ces penseurs, pas même Rousseau, ne le prétend). Mais elle est – à nouveau *idéalement* – plus indépendante du marché pour son activité que les autres activités productives de la cité ; « idéalement » car on peut, à juste titre, avec BRESSON (2016a), ch. 8, moquer l'absurdité de cet idéal autarcique (à propos, cette fois, du III<sup>e</sup> av. J.-C. mais la critique peut, bien entendu, être généralisée) : « In reality, even farms on which 80 percent of what was produced was consumed were not only also connected with the market, but *paradoxically they were still more dependent on it because they were barely surviving* ».

5. Le développement des activités commerciales et de petites manufactures est relativement nouveau et contemporain des premiers penseurs politiques. Ces activités, qui se développent à la fin du V<sup>e</sup> siècle, apparaissent cependant *d'abord* en marge de l'espace civique : non-citoyens, métèques, se consacrent au commerce et à la production marchande. C'est précisément *là*, à leur « juste » place, que Platon, qui s'inquiète de leur développement, veut cantonner ces activités subalternes et indignes d'un homme libre.

[a] En ce sens, répétons-le, l'économie reste, bien entendu, soumise au statut politique<sup>9</sup> et il ne s'agit pas de minimiser l'aspect idéologique attaché à la notion de travail productif en Grèce ; cf. VERNANT 2007b [1956], 510 : « l'idéal de l'homme libre, de l'homme actif, est d'être universellement usager, jamais producteur ». Cet idéal est aristocratique, et il reste bien de fait un « idéal » (à la période classique, de nombreux citoyens athéniens *travaillent* ; même le riche Ischomaque de l'*Économique* de Xénophon semble participer au labeur agricole), sauf pour une petite classe de privilégiés (dont Platon faisait partie) et, dans une large mesure, à Sparte (Plu. *Lyc.* 24, 3 : « les Lacédémoniens étaient convaincus qu'il

---

etc. Ces divers objets se présentent à la famille comme les produits divers de son travail et non comme des marchandises qui s'échangent réciproquement... ».

<sup>9</sup> Déjà MARX, observait (*Formen, die der kapitalistischen Produktion vorhergehen*, tr. Dangeville [1966, 102]) : « Chez les Anciens, la manufacture est considérée comme une déchéance (affaire d'affranchis, de clients, d'étrangers, etc.). Le travail productif est entièrement subordonné à l'agriculture lorsqu'il est travail domestique et travail d'affranchis destinés seulement à l'agriculture et à la guerre, ou bien du travail de manufacture satisfaisant les besoins du culte ou de la commune (construction d'habitations, de routes, de temples). Mais il s'en libère nécessairement grâce au commerce avec les étrangers, aux esclaves et au désir d'échanger le surproduit, etc. et nous assistons à la désagrégation du mode de production sur lequel repose la commune ainsi que l'individu objectif, c'est-à-dire l'individu déterminé qu'est le Romain, le Grec, etc. » ; cf. *L'idéologie allemande*, 1982, 1086 ; voir aussi FINLEY (1973), 72 ; VERNANT (1988), 73. Sans la grille de lecture marxiste, sur le commerce, en général et en Grèce en particulier voir : BENVENISTE (1969a), KNORRINGA (1987), HENAFF (2002) ; sur la distinction *kapelos/ emporos* chez Platon : *R.* II 371a-c ; *Lg.* XI 918-920.

n'appartient qu'à des esclaves d'exercer un métier et de travailler pour gagner de l'argent » – ce qui implique, *a contrario*, que tel n'était pas le cas des autres cités<sup>10</sup>). Cet « idéal » reflète certes des réalités économiques, mais archaïques – pour la cité athénienne – (c'est-à-dire quand l'économie *entière* se résumait à une production agricole vivrière, dans un système politique aristocratique), et non celles contemporaines de Platon.

- [b] Le mépris ou la critique explicite de l'artisanat et du commerce est commun à tous nos auteurs. Phaléas s'appuie sur un modèle archaïque et/ou spartiate où une égale répartition des terres entre le petit nombre de citoyens assure certes la cohésion de la cité, mais au détriment du grand nombre (artisans, commerçants, travailleurs...) qui, comme le relève d'ailleurs Aristote (*Pol.* II 7, 1267a 14-16), se trouve alors relégué au rang « d'esclave public ». Chez Xénophon, Socrate n'a de cesse de critiquer la foule « des foulons, des cordonniers, des charpentiers, des forgerons, des laboureurs, des marchands, des trafiquants de marché, qui ne pensent qu'à vendre cher ce qu'ils ont acheté à bas prix » (*X. Mem.* III 7, 7) et attaque directement, comme déjà Aristophane (*Eq.* 129, 132, 136 ; cf. 191-193), certaines professions et plus particulièrement celle de tanneur (il s'agit de Cléon) qu'il qualifie de « métier servile » (*X. Ap.* 30). L'historien, disciple de Socrate, donne certes un début de justification « éthique » à ses attaques (*X. Oec.* IV 2) : « car les métiers que l'on appelle d'artisans sont décriés et il est certes bien naturel qu'on les tienne en grand mépris dans les cités [...]. Les corps étant ainsi amollis, les âmes aussi deviennent bien plus lâches », mais sa critique s'apparente le plus souvent à un simple et explicite mépris de classe<sup>11</sup>. Dans la *République*, Platon admet certes que la communauté puisse avoir besoin de ce qu'elle ne produit pas elle-même (II 370e-371b : le contraire serait « *quasiment impossible* » [σχεδόν ἀδύνατον]) et qu'il faut donc accepter en son sein des hommes de la mer. La prohibition de tout commerce *aux citoyens* est, au contraire, explicite dans les *Lois* (VIII 846d-847b ; XI 920d-921d, 920a sur les étrangers) ; l'activité artisanale est certes moins critiquée, mais sera tout autant interdite aux citoyens (*idem* ; on

---

<sup>10</sup> Les apophtegmes spartiates illustrent à diverses reprises, avec humour, le mépris aristocratique des Lacédémoniens pour le travail et les modes de vie athéniens : « Un autre [Lacédémonien], étant venu à Athènes et voyant les Athéniens vendre à la criée les salaisons et le poisson, percevoir les impôts, tenir des maisons de prostitution, et se livrer à d'autres activités peu recommandables, sans rien tenir pour honteux, lorsqu'il rentra dans sa patrie, comme ses concitoyens lui demandaient quelle était la situation à Athènes, répondit : 'Tout y est beau', faisant ironiquement entendre par là que tout était considéré comme beau chez les Athéniens, et rien comme honteux » ou encore « Héronidas, se trouvant à Athènes alors qu'on venait d'y condamner quelqu'un pour cause d'oisiveté, et apprenant la chose, se fit montrer 'cet homme reconnu coupable d'avoir vécu en homme libre' » (Plu. *Apophth. Lac.* 236b-c et 221c [tr. FUHRMANN 1988]).

<sup>11</sup> Malgré Adam Smith (*WVIV*, 9, 47 = 1977, 909) qui semble prendre au sérieux Xénophon, en paraphrasant son texte.

pourrait certes distinguer, dans le détail, l'artisanat et le commerce, voir par exemple VIDAL-NAQUET 1981, 289-316). A l'inverse, la primauté du travail de la terre pour Platon est toujours remarquable. Ces considérations se trouvent encore chez Aristote : pour lui, comme pour Platon ou Xénophon, artisans et commerçants ont un mode vie 'ignoble' (ἀγεννής) et opposé à la vertu (πρὸς ἀρετὴν ὑπεναντίος), alors que les agriculteurs, eux, n'ont simplement pas le temps (le loisir, σχολή) de proprement développer la vertu nécessaire à l'activité citoyenne (*Pol.* VII 9, 1328b 33-1329a 2). Sur le privilège de l'agriculture, *infra* 6b.

- [c] La séparation, non seulement économique mais aussi politique ou civique, des diverses activités structurant l'économie de la cité, est bien entendu mise en œuvre dans la cité des Magnètes, où la citoyenneté est essentiellement liée à la possession *de la terre* (sur le *klēros* des *Lois*, voir HELMER 2010, 221-227). Restreindre l'accès à la propriété immobilière aux citoyens est une pratique normale des cités grecques ; mais l'inverse n'est pas vrai : « en subordonnant l'octroi de la qualité de citoyen à la possession d'un lot de terre, lors de la fondation de la colonie, Platon s'écarte considérablement des institutions attiques de son époque » (PIERART 1973, 53)<sup>12</sup>. Afin de mieux séparer la propriété foncière – et les activités économiques de production qui en dépendent – de l'échange marchand, Platon remet à l'ordre du jour des croyances anciennes. Ainsi, le caractère immobilier et, dans ce cas, d'inaliénabilité de la richesse foncière est, chez Platon, explicitement réassuré par le religieux : le κληρος donné à chacun au départ ne peut être vendu, *parce qu'il est la part donnée par le dieu* (V 741b, Platon insiste en 741c : τῆς γῆς ἱερᾶς οὐσης τῶν πάντων θεῶν ; déjà III 690c)<sup>13</sup>. Cette affirmation, proprement *idéologique* en tant qu'elle vise à transformer en nécessité 'divine' les modes de production qu'il met en place pour sa cité, ne naît pas de l'imagination fertile du philosophe mais s'inscrit dans un système de croyances archaïques : le κληρος c'est bien effectivement d'abord le *lot* divin au sens propre, avant d'être simplement le 'lot de terrain', et le caractère sacré du partage des terres est un élément de croyance archaïque, pris en charge par la sphère religieuse : voir WILL (1957), particulièrement 13-14 et 41-42, n. 4, sur les 'prêtres partageurs de champs' de l'époque mycénienne. Platon n'a évidemment pas connaissance des institutions de l'empire mycénien au second millénaire av. J.-C., mais on retrouve la trace de ces pratiques à la période archaïque, dans les textes homériques que Platon connaît évidemment (l'achat et

---

<sup>12</sup> Sur la réalité de l'idée de limiter la citoyenneté aux propriétaires terriens et le décret de Phormisios (*Lys.* 34 et l'argument de Denys d'Halicarnasse à *Lysias* 31-32 ; cf. *Arist. Ath.* 34, 3), voir MOSSE (1962), 40-41, 251-253, GOOSSENS (1949) sur l'idée de « république des paysans » et CAIRE (2016), ch. V 4.2.

<sup>13</sup> Le bien est aussi indivisible ; un seul des fils est bénéficiaire de l'héritage (V 745b, XI 923c) ; Platon espère préserver cet équilibre par la limitation des naissances, l'émigration, et le « passage » à d'autres familles par mariage.

la vente, la transaction « ne porte<nt>, dans Homère, que sur des biens meubles » ainsi que le note WILL 1957, 15), et encore à la période classique : Aristote nous apprend qu'une législation à Locres (*Pol.* II 7, 1266b 19-21) interdisait la vente des terres et qu'à Sparte (II 9, 1270a 19-20, il attribue la règle à Lycurque), la vente ou l'achat des biens était « *ou kalon* ». L'expression *ou kalon* relève certes de l'impératif moral plus que de la loi ; elle s'apparente justement par là-même à un reste de pratiques archaïques, ainsi que Will à nouveau le relève (sur les temps archaïques) : « La notion d'inaliénabilité du *klèros* n'est donc pas une notion juridique, mais bien morale et religieuse, et on peut penser que, si quelqu'un passait outre à l'usage, aucune "loi" ne venait sanctionner ce manquement ». C'est sans doute la raison pour laquelle, dans ce même passage des *Lois* (V 741b), Platon insiste sur le fait que c'est non seulement le dieu, mais bien le législateur même qui est, dans sa cité, offensé par de telles pratiques, et que « *maintenant, en effet* » celui qui s'y adonnerait en répondra *devant la loi*.

**6.** Les théories politico-économiques des auteurs aristocratiques de la fin du V<sup>e</sup> et début du IV<sup>e</sup> sont ainsi complexes et cohérentes, mais elles visent à défendre un type d'économie différent, fondé sur la propriété foncière plutôt que sur la richesse mobilière, et correspondant à une organisation sociale plus archaïque – qu'on retrouve encore, dans une certaine mesure, dans la cité lacédémonienne (ou, à tout le moins, dans l'image fantasmée que pouvaient s'en faire ses auteurs). Elles établissent aussi toutes un lien fort entre les modes d'organisation de la production et de l'échange et le régime politique, en opposant le triptyque 'mer-commerce-démocratie' à celui 'terre-agriculture-aristocratie'.

[a] A Athènes, le développement de la démocratie est lié à celui de la puissance navale et commerciale de la cité : les marins et la population des ports furent toujours les meilleurs soutiens du régime – c'est la flotte de Samos qui rétablit la démocratie en 411 (Th. VII 72-77). Le lien entre le régime démocratique et la mer (voir en général CECCARELLI 1993) est si étroit que Plutarque, des siècles plus tard, pourra affirmer – dans un long paragraphe sur la politique maritime d'Athènes – que « l'empire sur la mer est mère de démocratie » (Plu. *Them.* 19, 3 : τὴν μὲν κατὰ θάλατταν ἀρχὴν γένεσιν εἶναι δημοκρατίας). « C'est le peuple qui fait marcher les navires » note d'emblée le Ps.-Xénophon (I 2) qui consacre un tiers de son pamphlet (II) à critiquer la thalassocratie athénienne en mettant en avant, pour la première fois, l'intérêt (économique et politique) exclusif du *demos* dans la maîtrise

des mers<sup>14</sup>. La défiance de Platon vis-à-vis de la mer a souvent été relevée (l'étude la plus systématique restant celle de LUCCIONI 1959) – il ne semble pas connaître d'engeance pire que celle des marins<sup>15</sup>. Mais, chez Platon, c'est *avant tout* le développement des activités commerciales qu'entraîne la proximité de la mer qui est en jeu. La distance qui sépare de la mer la nouvelle cité que les législateurs des *Lois* espèrent fonder apparaît dès lors comme une question fondamentale (*Lg.* IV 704b-706e) ; elle sera fixée à 80 stades (environ 15 km). Platon craint que cela ne soit encore trop proche (704e) – on voit mal pourtant comme il serait possible de faire plus en Crète ! La cité des *Lois* n'aura en tout cas pas de port, dont la présence engendrerait, de toute nécessité, « des mœurs bigarrées et perverses » (704e). Platon en fait porter la faute sur le développement du commerce (705a) : « la mer en effet le [*scil.* le pays] remplit de trafic et, par la revente des produits, d'affaires commerciales, engendre ainsi dans les âmes une disposition à se dédire sans cesse et à être de mauvaise foi, bref fait que tout le monde dans l'État manque de bonne foi et d'amitié mutuelles, et qu'il en est pareillement à l'égard des autres hommes » (cf. Ps.-Xénophon II 1 sur la diversité des mets, des vêtements et de la langue, due aux influences étrangères à Athènes). Cette défiance à l'égard de la mer est telle qu'elle va (a) jusqu'à infléchir son idéal autarcique : si la cité doit être indépendante par les ressources dont elle dispose, il faut pourtant se *réjouir* qu'elle n'ait pas ou peu de bois ; cette indigence est désirable, car elle assurera que la cité ne pourra pas même construire de navire (IV 705c) ; (b) jusqu'à imposer un régime alimentaire spécifique : dans la cité des Magnètes, qui doit pourtant, c'est le comble, être réalisée *sur une île*, on ne mange pas de poisson<sup>16</sup> (*Lg.* VIII 842c ; cf. *R.* III 404b) ; l'anecdote fait sourire, mais voit l'importance *politique* de la nourriture dans le texte du Ps.-Xénophon (II 7) et, concernant Platon, ESPINAS (1913), 120-122.

[b] En parallèle à la critique de l'artisanat, du commerce et de la mer, on trouve chez tous nos auteurs un éloge plus ou moins marqué du travail de la terre. Le Ps.-Xénophon, dans sa vision qui oppose deux groupes sociaux antagonistes, insiste avant tout sur la possession

---

<sup>14</sup> Thucydide au contraire ne perçoit que les avantages *stratégiques* de l'empire sur la mer : ROMILLY (1962), CECCARELLI (1993), 144.

<sup>15</sup> Par exemple, *Lg.* IV 706c et suiv. ; comparer Plu. *Them.* 4, 4-5. La défiance à l'égard de la mer s'exprime déjà dans la critique des grands hommes d'État athéniens : Pl. *Alc.* 1, 134b, cf. *Grg.* 503c, 455d-e ou dans la relégation des victoires de l'Artémision et de Salamine après celle, terrestre, de Marathon ou Platée (*Mx.* 240e-241a ; *Lg.* IV 707c). Le lien entre thalassocratie et commerce (sans jugement moral aussi radical) apparaît aussi chez Aristote : *Pol.* VII 6, 1327a 11-1327b 19.

<sup>16</sup> Rien qui ne provienne de la mer en tout cas – le mystère reste entier quant au poisson de rivière ! Voir cependant la description saisissante des espèces aquatiques en général dans le *Timée* : « nées des hommes tombés au dernier degré de la sottise et de l'ignorance » « même pas de dignes de respirer l'air léger et pur » qui « ont été condamnés à barboter dans l'eau bourbeuse et profonde » (92d). La défiance de Platon vis-à-vis du milieu aquatique dépasse largement le cadre politique ou économique : LUCCIONI (1959).

des terres et sur la division entre propriétaires et non-propriétaires. Or, le premier groupe comprend les riches familles qui possèdent des domaines importants (II 10) mais aussi *les simples paysans* (II 14). L'auteur mentionne certes la fortune mobilière, issue du commerce, mais n'en fait pas un critère fondamental de la classification sociale – il semble même la lier au *demos* : alors que le petit propriétaire est un honnête homme, le commerçant, *quelle que soit sa fortune*, est membre de la « populace » (voir LEDUC 1976, 123 et 1980, CANFORA 1989, LEVYSTONE 2005, 16-17). Chez Xénophon, l'agriculteur devient le modèle même du *kalos kagathos*. Pour « un homme de bien », écrit-il, il n'y a pas de travail ni d'art supérieur à l'agriculture (X. *Oec.* 6, 8) : celle-ci « renforce le corps et l'âme » (V 4 ; VI 9), est une propédeutique à la guerre (XI 19, 20) que même Cyrus aime à pratiquer (*Cyr.* 4, 24). Le travail de la terre est une « éducation forte et virile qui donne une âme et un corps bien trempés » (*Oec.* 4, 13), développe le sens civique et fait les meilleurs citoyens (VI 6-7), prêts à défendre la terre pour défendre leurs terres<sup>17</sup>. En général, Xénophon, met en œuvre une double « propagande de retour à la terre et de défense de la patrie »<sup>18</sup>, en escamotant, comme le Ps.-Xénophon, les différences entre petits et grands propriétaires. Phaléas de Chalcédoine (Arist. *Pol.* II 7, 1266a 39-1267b 21), voue un mépris similaire à la richesse mobilière qu'il ne mentionne d'ailleurs même pas. S'il fut bien « le premier » à faire des inégalités de richesse la question politique fondamentale (1266a39-40), il ne la traite, étrangement, que sous l'angle de la propriété foncière, comme s'il était aveugle ou réfractaire aux changements historiques dont il était contemporain. Cette apologie relative du travail agricole<sup>19</sup> se trouve aussi chez Aristote (qui s'en sert, lui, pour justifier une certaine forme de 'démocratie') lorsqu'il affirme : « Le meilleur peuple est celui qui s'occupe d'agriculture » (Ar. *Pol.* VI 4, 1318b 9-10 : βέλτιστος γὰρ δῆμος

---

<sup>17</sup> *Oec.* 6, 9. Comparer au Ps.-Xénophon qui dénonce la fuite des capitaux durant la guerre de la part de ces marchands qui n'ont que faire de défendre la « patrie ». (II 16). B. Constant semble se référer à ce texte mais pour louer cette attitude dans laquelle le Ps.-Xénophon, mais aussi sans aucun doute Platon et Xénophon, ne voit que lâcheté et effets pervers du commerce: « L'esprit des commerçants d'Athènes était pareil à celui des commerçants de nos jours. Xénophon nous apprend que, durant la guerre du Péloponnèse, ils sortaient leurs capitaux du continent de l'Attique et les envoyaient dans les îles de l'Archipel. Le commerce avait créé chez eux la circulation » (*De la liberté des anciens...* ; 1997, 600-601).

<sup>18</sup> MAREIN (1993), 16. Déjà LUCCIONI (1947), 95 : « Il s'agissait maintenant de ramener à la terre, sinon tous les campagnards, du moins ceux qui n'avaient pas tout perdu, les anciens riches, les aristocrates, qui avaient contracté de mauvaises habitudes à la ville, où ils menaient une existence de désœuvrés ».

<sup>19</sup> Sur l'agriculture en général, voir MOSSE (1973) et VERNANT (2007a), 490-494 sur « le privilège religieux » de l'agriculture sur les autres occupations « serviles » dans la mentalité grecque (par exemple, Isoc. *Areop.* IV 28-29) ; pour l'idéalisation relative de la terre et de l'agriculture, on renverra aux importants travaux de FOUCHARD (1989 ; 1993 et 1997, particulièrement le chapitre intitulé « Le retour du peuple à la campagne », 343-358), et à CAIRE (2016), ch. V 1.2 sur l'idéologie aristocratique.

ὁ γεωργικός ἐστίν, cf. [Arist.] *Oec.* I 1343a 30). Cette quasi-idéalisation d'un « *demos* rural » (par opposition à un « *demos* urbain » qui serait acquis à la démocratie) est à nouveau essentiellement *idéologique*<sup>20</sup>.

[c] Cette opposition entre terre et mer s'inscrit toujours dans le cadre d'une polémique *politique* : elle correspond dans une large mesure à celle entre Sparte et Athènes, et consiste à lier système d'urbanisme (organisation en villages [κώμαι] vs centre urbain et port), organisation de la production et de l'échange (agriculture vs commerce) et type de régime politique (aristocratie vs démocratie). Sur ces points, voir LEVYSTONE (2019) ; sur la réalité de l'économie spartiate, voir HODKINSON (2009) et HODKINSON-GALLOU (2021).

7. Ces divers éléments expliquent pourquoi les cités modèles de Platon sont – *toutes* – des cités vouées à l'agriculture, et dont la production entière, quasi-exclusive, ne vise qu'à nourrir leurs habitants et à assurer la survie de la cité, qu'il s'agisse de Kallipolis de la *République*, de la cité des Magnètes des *Lois*, ou encore de l'Athènes archaïque du *Timée* et du *Critias*.

[a] Dans la description de l'Athènes antique du *Critias* (111e), Platon fait un éloge appuyé des « authentiques agriculteurs » (γεωργῶν μὲν ἀληθινῶν) « qui ne faisaient point autre chose », et étaient « amis du beau et heureusement doués » (φιλοκάλων δὲ καὶ εὐφυῶν) – voir VIDAL-NAQUET (1964), 429-433, sur le caractère 'terrien' de l'Athènes primitive décrite par Platon ; cf. LEVEQUE-VIDAL-NAQUET (1973), ch. 8, sur l'organisation du territoire des *Lois* et les réformes de Clithène. *Kallipolis*, qui sert de modèle à l'Athènes fantasmée du *Critias*, ne décrit pas avec tant de détails les structures économiques et l'organisation spatiale de la cité idéale, mais contient en germe ces mêmes éléments. Même si la *République* n'interdit pas *complètement* les activités commerciales et artisanales aux citoyens (*supra* 5b) – et elle est étrangement en cela, moins « utopique » (du point de vue des réalités économiques) que la cité des *Lois* –, on ne voit pas bien quelles autres activités que l'agriculture pourraient être assignées à la grande majorité de la classe des travailleurs, dont on ne saurait douter qu'elle est par ailleurs la plus nombreuse (Platon ne veut pas « d'inutiles et oisifs » dans ses cités [R. VIII 552c-d, cf. Lg. XI 936b-c]).

[b] Le privilège accordé à l'agriculture est, en dehors de toute considération morale ou politique, une *nécessité* (dont Platon a parfaitement conscience) pour la survie de ses cités : les limites imposées aux activités commerciales y sont telles qu'aucune ne saurait

---

<sup>20</sup> Voir notamment FOUCHARD (1997) en général, et 343-349 en particulier, pour une remise en cause du caractère réel de cette distinction. Sur les agriculteurs chez Aristote, voir aussi la contribution d'Étienne Helmer dans ce volume.

autoriser le développement d'un centre urbain important et le délaissement des campagnes. Si tel était le cas, la critique d'Aristote serait peut-être justifiée : il « ne faudrait pas moins que les campagnes de Babylone » pour nourrir la cité de Platon et ses « 5000 oisifs »<sup>21</sup> – affirmation exagérée et même délibérément fallacieuse du Stagirite qui connaît et décrit ailleurs le fonctionnement de la cité lacédémonienne qui put nourrir, au temps de sa grandeur, près de dix mille guerriers « oisifs » (*Pol.* II 6, 1265a 10-18). Puisqu'Aristote vise la cité des *Lois* plutôt que *Kallipolis*, il y a effectivement un problème, mais *uniquement dû* à sa situation géographique supposée, en Crète (BERTRAND 2000, 45 n. 55) : « Dans la mesure où la cité des Magnètes n'a pas d'autre activité que l'agriculture, on peut retenir le chiffre de A. Jardé, *Les céréales dans l'Antiquité*, I, La production, Paris, 1925, p. 143 pour qui la densité d'un territoire agricole ne saurait guère excéder 35 hab./km<sup>2</sup> et l'on ne voit pas très bien comment il serait possible de trouver en Crète (8336km<sup>2</sup>) les quelques 2500 km<sup>2</sup> nécessaires à son installation ». À moins, bien sûr, de considérer que la promenade philosophique des trois protagonistes des *Lois* en Crète n'est que symbolique, et que c'est encore et toujours *sa propre cité* qui est l'unique objet de l'attention de Platon – car on a alors, comme Bertrand à nouveau le relève (*idem*), un territoire tout à fait comparable à celui de l'Attique contrôlé par Athènes (2400km<sup>2</sup>). Une simple coïncidence est possible ; elle serait pourtant surprenante. Il ne paraît pas moins plausible de voir là la preuve que Platon avait une connaissance précise des conditions de production de son temps – ce que même STE CROIX (1981), 70, qui se voulait pourtant attentif à ces questions, lui contestait. [c] Il est aussi concevable d'expliquer de cette façon la proposition du livre VII (540e-541a) de la *République* de reléguer la majorité de la population à la campagne présenté comme expédient pour réaliser la cité idéale : pour Platon, il fallait à tout prix éviter que « la terre manque de bras » (voir LEVYSTONE 2022).

8. On pourrait même avancer que la critique platonicienne du régime populaire n'est pas fondée sur une simple « haine de la démocratie »<sup>22</sup>, ou même du principe de liberté, *en tant que tel* (haine que Platon manifeste pourtant certainement). La source première de la décadence des communautés humaines dans la *République* est le développement de la *pleonexia*, c'est-à-dire, *pour l'essentiel*, du désir illimité de richesse. Or il est bien évident que c'est l'échange marchand qui autorise et favorise l'épanouissement de cette tendance inhérente à la nature humaine et qui est à l'origine

---

<sup>21</sup> *Pol.* II 6, 1265a 10-18, repris par A. Smith *WN* III, 2 [1977, 513], pour dénoncer la faible production des exploitations agricoles dans un système d'esclavage.

<sup>22</sup> Pour reprendre le titre de RANCIERE (2005) qui consacre plusieurs pages à Platon. On renverra à la critique de MICHEA (2007), IVG, dont nous reprenons ici, en partie, l'analyse.



de « l'inflammation » de la cité – ce, dès sa genèse (*R. II 372e*). La démocratie n'est, en ce sens, qu'un symptôme avancé de cette maladie dont l'acmé sera atteinte dans le régime tyrannique.

- [a] On l'a dit, la défiance de Platon vis-à-vis de la mer ne s'explique pas par ses mauvaises expériences personnelles (comme le laisse entendre, par exemple, la description de LUCCIONI 1959, 18-19), ni même uniquement par le lien entre démocratie et marins (que tous les commentateurs relèvent), mais avant tout par le type d'activités économiques qu'entraîne, selon lui, la proximité de la mer. Or la démocratie, à laquelle la maîtrise des mers est souvent associée, n'en est *qu'une des manifestations*<sup>23</sup> : l'Atlantide, elle, n'a rien de *démocratique*, à part peut-être son aspect « bigarré » – caractère qui provient précisément de la mer (sur l'Atlantide comme « cité maritime » par opposition à l'Athènes archaïque « cité terrienne » : VIDAL-NAQUET 1964). Les caractéristiques des cités maritimes, que ce soit dans les *Lois*, dans la *Republique*, déjà dans l'ensemble des textes de la période socratique et, bien sûr, dans le mythe de l'Atlantide, sont explicites et constantes : développement des échanges, décadence des mœurs, instabilité politique, politique impérialiste (caractéristiques qu'on retrouve dans la description d'Athènes par le Ps.-Xénophon) ; leur opposition avec les cités « terriennes » se décline, chez Platon, en termes économiques (production marchande et développement du commerce contre production agricole et idéal autarcique), en termes éthiques (mœurs perverses ou « bariolées » contre harmonie, voire homophonie), et, en dernier ressort, en termes métaphysiques (la cité du Multiple contre celle de l'Un ; voir ROMEYER DHERBEY 1999 ; 2009). *La cause première* de ces différences, chez Platon même, semble, en dernière instance, *d'ordre économique*.
- [b] Dans la *Republique*, c'est avant tout à travers le développement du désir de richesse (que favorise et même induit l'échange marchand), que se développe la *pleonexia*, elle-même moteur des décadences successives des constitutions. C'est donc *aussi toujours* par l'économie (et non seulement par l'éthique ou la psychologie) que Platon présente et explique la succession des régimes. La démocratie apparaît alors comme une forme adaptée à ce caractère pervers de la nature humaine et, selon l'habile formule de MICHEA (2007, IVG ; cf. *R. II 371b*), « Platon se gardait bien d'oublier [...] que l'Agora n'était pas seulement le lieu où se tenait l'assemblée du Peuple [...] c'était tout autant, pour les Athéniens, la place *du Marché* ».

---

<sup>23</sup> Ce que relève bien, mais dans une optique exclusivement éthique et qui souligne donc les conséquences plus que les causes (d'ordre économique), RALKOWSKI (2022), 182 : « The textual evidence in the *Laws* for saying that Plato's critique of the navy was rooted in anti-democratic prejudice is inconclusive ».

[c] Si le développement de la « science économique » ne se comprend bien entendu qu'avec l'essor du capitalisme, c'est-à-dire la généralisation de la logique marchande à l'ensemble des rapports sociaux, « il n'y a rien d'étonnant non plus dans le fait que cette critique aristocratique de la logique marchande ait permis à Platon de décrire, correctement, certaines conséquences humaines déjà perceptibles à l'époque, du désir illimité d'accumuler des richesses et de la poursuite de l'intérêt égoïste »<sup>24</sup>. Platon est encore plus explicite dans les *Lois*, où il forge même le néologisme d'ἰδιοπραγία (IX 875b ; cf. III 696a-b ; VIII 831c) – qu'on pourrait aisément rendre par « poursuite de l'intérêt égoïste » – qu'il associe au terme de πλεονεξία, pour décrire les limites mêmes de la nature humaine (ἡ θνητὴ φύσις, voir Laks 2022, 46 et n. 8 223-244).

9. Cette réflexion *économique*, adossée à une idéologie aristocratique, explique donc, en partie, les critiques comme les constructions politiques platoniciennes, parfois si étranges à nos yeux, de la *République* jusqu'aux *Lois* : non seulement bien sûr l'interdiction faite aux citoyens de toute activité commerciale ou artisanale, ou encore l'établissement d'une double monnaie, mais aussi ces détails incongrus auxquels Platon porte pourtant un intérêt tout particulier : la topographie (la localisation de la cité, loin de la mer et sans forêt), le système de défense et l'urbanisme (dévalorisation du centre urbain, pas de murailles, des fortifications aux frontières du territoire), la division étrange des terres entre les citoyens (chacun possède deux lots, l'un à l'intérieur de la cité et l'autre à la frontière du territoire), et jusqu'à cette surprenante volonté de limiter la productivité de la cité.

[a] Artisanat et commerce : *supra* 5b ; localisation de la cité et mer : *supra* 6a-b ; sur le système de défense favorisé par Platon, en relation avec les deux précédents points et l'idéologie aristocratique, voir LEVYSTONE (2019). Sur le problème spécifique de la monnaie, qu'on ne saurait traiter dans le cadre de cette étude générale : *Lg.* III 679b-c, V 742 et *R.* III 416c-417a ; voir PICARD (1989).

[b] La volonté de limiter la production de la cité des Magnètes est explicite dans un passage trop peu souvent commenté (MORROW 1993 et SCHÖPSDAU 2003 même n'y prêtent aucune attention ; voir cependant HELMER 2018, 55), où l'on perçoit nettement les deux conditions qu'impose Platon à la production de la cité (IV 705a-b) : à l'exception donc du bois et du poisson (*supra* 6a), la cité devra être (a) « toute productive » (πάμφορος) pour

---

<sup>24</sup> MICHEA (2007), IVG. Type de lecture que l'on trouve, sans surprise, implicitement dans la réécriture de la *République* par BADIOU (2012), ch. 14.2 [555b-573b] qui préfère parler de « la séduction marchande et monétaire ».

limiter, et si possible supprimer, le besoin d'importation ; (b) mais non « hautement productive » (πολύφορός) pour limiter, et si possible supprimer, les possibilités d'exportation. Platon se félicite même que, du fait de sa situation géographique, elle ne pourra pas combiner ces deux qualités. MARX (*Le Capital*I, 14, 5 [1969, 269]) notait que les Anciens, et Platon en particulier, n'étaient pas sensibles à la question de l'accroissement de la production, car ils ne prêtaient pas attention à la valeur d'échange des produits, mais uniquement à leur valeur d'usage. Cette lecture influence Finley qui arrive à des conclusions similaires et n'analyse la division du travail que chez Xénophon (1970, 4 ; 1973, 135 et 1981, 186-187) – en ayant sans doute en tête le jugement que Marx (*idem*) portait sur l'historien et « son esprit bourgeois caractéristique ». En réalité, Platon est parfaitement conscient que division et spécialisation du travail peuvent, si elles sont opérées sans contrôle, mener à l'accroissement de la *quantité* des marchandises<sup>25</sup>, mais il sait aussi qu'un tel accroissement s'accompagnera du développement des exportations et favorisera, donc, en dernière analyse, l'accumulation des richesses (IV 705b) : c'est justement là ce qu'il désire éviter. C'est pourquoi la division stricte du travail qu'il évoque, dans ces différents textes, vise avant tout (bien que *non exclusivement*) à une amélioration qualitative (du produit et du producteur, R. II 369b-370e, déjà I 343a *sqq.*) plutôt qu'à un accroissement quantitatif de la production, qui aurait pour effet nécessaire de développer le commerce : « rien n'empêche davantage d'avoir des mœurs justes et nobles » (*Lg.* IV 705b).

[c] Précisons que Platon accepte, même dans les *Lois*, un minimum d'échanges, mais qui seront toujours strictement régulés : il s'agit d'importer *seulement le nécessaire* (essentiellement, semble-t-il, dans le domaine militaire) et d'exporter *seulement le superflu* (VIII 847b-d, cf. R. II 370e-371a). Chez Platon, importation et exportation vont d'ailleurs de pair, précisément, pourrait-on avancer, parce qu'ils doivent s'équilibrer (BRESSON 2016b, 48-50). Autrement dit, il ne s'agit en aucun cas de viser à une balance commerciale excédentaire, mais exclusivement de pouvoir se procurer, et ce en dernier recours, par le commerce extérieur, ce dont manque la cité, *en adaptant parfaitement et au plus strict nécessaire* la production d'un surplus susceptible d'être vendu à l'exportation. Il n'y a pas là de contradiction avec l'idéal d'autarcie, tout au plus une concession, qui témoigne à nouveau du caractère réaliste et pragmatique de la pensée politique platonicienne : « The

---

<sup>25</sup> BRESSON (2016a), ch. 4 relève parfaitement que Platon, dans la *République*, est sensible à la question de l'accroissement de la production, mais semble y déceler (ce qui se justifie parfaitement dans son optique économique et historique) un aspect positif (« virtuous circle »), alors que cette croissance de la productivité est, au mieux, pour Platon, un mal nécessaire qu'il faut s'efforcer de contrôler (R. II 370a-371b, particulièrement 370c).

idea of the city's self-sufficiency does not rule out any consideration of foreign trade. On the contrary, the theory of self-sufficiency includes by definition a consideration of imports and exports because ancient authors knew very well that no city could provide for all its needs » (BRESSON 2016b, 50). Que ces échanges doivent s'effectuer sous la tutelle de l'État, le confirme : c'est bien l'indépendance et la souveraineté de la cité qui sont ici en jeu.

**10.** Toutes ces mesures n'ont finalement qu'un seul but : limiter la production, l'échange et donc la « croissance ». D'où l'absurdité anti-économique de cette économie pour nos contemporains et, parfois, *l'impossibilité même de la concevoir comme telle*. Les réticences de Platon ne signifient pourtant pas qu'il sous-estime le rôle de l'économie dans les sociétés humaines, ni même qu'il voudrait, à la fois naïvement et autoritairement, la soumettre immédiatement à « la morale » ; au contraire. K. Popper, qu'on ne saurait suspecter de sympathie pour le platonisme politique, a bien perçu que l'économie est une donnée *fondamentale* de la pensée politique platonicienne<sup>26</sup>.

[a] Comme les marxistes, mais aussi les économistes libéraux classiques, Platon pense que l'économie est *déterminante*. C'est la raison même pour laquelle il met en place ou interdit, dans ses constructions politiques, des infrastructures correspondantes à la constitution qu'il désire établir. Ces mesures détaillées, pratiques, « terre à terre », n'ont en effet aucun sens si l'on considère Platon comme un utopiste détaché de toute réalité et s'inspirant d'un modèle purement *idéal* (Platon a-t-il contemplé, dans ses Idées ou son « paradigme », jusqu'aux 80 stades qui séparent sa cité de la mer ?), ou comme un penseur convaincu que la totalité des problèmes politiques seront réglés « simplement » par une direction (de lois ou de dirigeants) juste, *quelles que soient les conditions réelles* (c'est-à-dire *matérielles*) de la cité. Si donc l'économie de la cité doit, pour Platon, être soumise à son organisation politique et à l'éthique<sup>27</sup>, elle n'est pas, pour autant, accessoire à la mise-en-œuvre de cette

---

<sup>26</sup> POPPER (2013), 38 : « Another example is Plato's sociological and economic historicism, his emphasis upon the *economic background* of the political life and the historical development; a theory revived by Marx under the name 'historical materialism' », ou encore (2013), 39 : « According to Plato, internal strife, class war, fomented by self-interest and especially material or economic self-interest, is the main force of 'social dynamics'. The Marxian formula 'The history of all hitherto existing societies is a history of class struggle' fits Plato's historicism nearly as well as that of Marx ». Sur la place centrale de l'économie chez Platon, dans une optique différente, on renverra de nouveau à HELMER (2010).

<sup>27</sup> Et il n'y a pas lieu de voir là une spécificité platonicienne ou un manque de considération de l'importance des réalités économiques – toute la pensée politique occidentale, jusqu'à relativement récemment, s'accorde sur ce point. Seules les pensées libérales modernes, qui accompagnent le développement de l'économie politique, s'évertuent à écarter la question de la vertu en espérant trouver

politique : la vertu seule ne suffit pas ; elle suppose elle-même l'existence de conditions matérielles. Il s'agit bien pour Platon de restreindre l'intérêt égoïste, la recherche du plaisir, la pléonexie ... etc., c'est-à-dire, en termes économiques, de diminuer *la demande* à son minimum. Indépendamment des mesures d'éducation à la vertu (mises en place *aussi* à cette fin) qui constituent l'essentiel des développements de la *République* et une partie de ceux des *Lois*, Platon prend une assurance supplémentaire en faisant en sorte que l'organisation même de la production limite *l'offre*. C'est en effet là ce que semblent impliquer les mesures des *Lois* (*supra* 9b), comme déjà la description de la « cité des cochons » de la *République* ; Platon, comme les socialistes qu'attaquait BASTIAT (1848), 311 (cf. 325), met ainsi *tout* en œuvre pour « étouffer dans le cœur de l'homme jusqu'au sentiment de l'intérêt ». C'est d'ailleurs pourquoi la pauvreté apparaît chez Platon comme un problème politique bien moindre que celui de la richesse<sup>28</sup> : « La richesse, voilà l'ennemi ! Toute sa politique aboutit là » (ESPINAS 1913, 123).

- [b] Autrement dit, l'économie a, chez Platon, la même force d'agir sur les sociétés humaines que pour les économistes modernes les plus radicaux ; mais son action y est opposée. Ce sont donc, en réalité, les présupposées historicistes ou même métaphysiques des économistes – libéraux comme marxistes – et de Platon qui vont les différencier et finalement les opposer. À l'inverse de l'optimisme quasi-théologique des libéraux classiques, Platon ne pense pas que les antagonismes de la société s'harmonisent d'eux-mêmes par le simple fait du développement économique ; il perçoit, au contraire, un conflit grandissant sous l'emprise de l'argent. Ce que BASTIAT (1848), 325 résumait simplement pour s'opposer aux socialistes : « la dissidence profonde entre les socialistes et les économistes consiste en ceci : les socialistes croient à l'antagonisme essentiel des intérêts. Les économistes croient à l'harmonie naturelle, ou plutôt à l'harmonisation nécessaire et progressive des intérêts. Tout est là. » L'harmonie qui s'établit par cette « Providence » de l'Économie politique chez Bastiat, par l'intervention de ce *deus ex machina* qu'est la main invisible chez Smith, avec laquelle tout s'arrange par le simple développement de la concurrence, qui engendrera mécaniquement (c'est-à-dire *magiquement*) une croissance illimitée qui elle-même engendrera jusqu'à l'amélioration *morale* des hommes : « il n'est pas possible que le sort des ouvriers soit ainsi naturellement et doublement amélioré, sans que leur condition morale s'élève et s'épure » (BASTIAT 1848, 316, *idem* chez Constant

---

dans de simples mécanismes (du marché et du droit) les conditions de l'harmonie (voire de la justice) de la société.

<sup>28</sup> La pauvreté est bien présentée comme un danger en *R. IV* 421d-422a et l'échelle des lots de 1 à 4, dans les *Lois*, limite de fait la pauvreté aussi bien que la richesse ; mais c'est toujours cette dernière qui, dans l'œuvre platonicienne, apparaît comme le danger principal, à l'origine de la décadence des mœurs de la cité.

dans le domaine politique). Chez Platon, le « marché » aura en un sens tout *autant de puissance*, mais *l'effet opposé* : il est la cause même des décadences successives de la *République* ; et encore dans les *Lois* : « rien n'empêche davantage d'avoir mœurs justes et nobles... » ; c'est « la terre » seule (*et non le savoir*) qui peut élever la condition morale *des classes populaires* (certes, en les mettant, « à leur juste place »). Si donc, détaché de l'optimisme libéral, Platon accepte pleinement l'antagonisme grandissant des classes sociales, il ne pense évidemment pas, comme dans cet autre optimisme qu'est la téléologie ou le messianisme marxiste, que le développement des forces productives amènera finalement à une société harmonieuse (sans classe). *Le conflit* lui-même est bien moteur mais vers l'abîme, non vers la société idéale ; il convient donc de l'enrayer. L'antagonisme des groupes sociaux, qui s'accroît à mesure que la recherche de l'intérêt personnel devient l'unique horizon des actions des hommes, ne se résout pas chez Platon par un mouvement dialectique en un stade « supérieur » et « meilleur » ; il ne fait au contraire que s'accroître indéfiniment jusqu'à la destruction de la communauté politique elle-même – un « dépérissement de l'État », parfaitement décrit au livre IX de la *République*, qui n'a rien de souhaitable. En un mot donc, à l'opposé de ces deux « progressismes », libéral et marxiste, la pensée platonicienne est d'essence pessimiste : l'histoire de l'humanité y suit un cours inverse. Et le développement de « l'économie » au sens moderne du terme, c'est-à-dire le triomphe de l'intérêt égoïste et de la pléonexie marchande, est un, voire *le* facteur majeur de cette décadence. Platon ne méprise donc pas l'économie et ne l'ignore pas davantage : il y voit, lui aussi, une cause déterminante dans le développement (c'est-à-dire *la décadence*) des sociétés humaines. Ce qui le mène à défendre une économie archaïque, dont il empêchera *volontairement* le développement (le « progrès »), par un modèle politique que POPPER (2013), 20, à nouveau, caractérisait sommairement, mais à juste titre, par le mot d'ordre « arrest all change »<sup>29</sup>.

**11.** Ces divers textes du début du IV<sup>e</sup> siècle sont le reflet d'un même idéal ou plutôt d'une même idéologie aristocratique, réfractaire à la démocratie athénienne et inquiet des changements économiques de la fin du V<sup>e</sup> siècle (développement de la monnaie, du commerce, du prêt à intérêts, perte de valeur de la propriété foncière qui expliquent en grande partie la moindre influence de l'aristocratie traditionnelle dans

---

<sup>29</sup> Ce mot d'ordre s'applique bien entendu, en premier lieu, à la démographie – la natalité est, chez Platon, entièrement maîtrisée – sans quoi évidemment la croissance de la population sans croissance de productivité s'accompagnerait d'un appauvrissement de chaque citoyen. Ce constat est repris comme une évidence par Ar. *Pol.* II 7, 1266a 10-11 : « quand on règle l'importance du patrimoine, il faut aussi fixer le nombre des enfants ». Sur les théories (et les pratiques) démographiques en général, voir MOREAU 1949.

la cité athénienne). Mais plus que l'écho des conditions historiques dans lesquelles ils furent écrits, ou que le reflet involontaire des intérêts de classe de leurs auteurs, ils révèlent tous, à un degré plus ou moins systématique, une perception aigüe, voire une analyse consciente, des développements de l'économie de la société athénienne et de leurs conséquences sur l'ordre social, moral et politique de la cité. Il ne s'agit donc en aucun cas, pour paraphraser Marx, de dénoncer des « formules platoniciennes » qui ne seraient que « l'expression idéaliste des intérêts réels de l'aristocratie »<sup>30</sup> et de résumer ainsi, aussi maladroitement que malhonnêtement, l'œuvre politique de Platon. Il importe plutôt de souligner que les réflexions critiques du philosophe (et de quelques-uns de ses contemporains) aussi bien que ses constructions politiques reposent, en partie, et en toute connaissance de cause, *sur une analyse économique* de la société de son temps. Cette analyse se dévoile dans le cours des dialogues, souvent dans des détails de prime abord sans importance, voire incongrus, mais en réalité fondamentaux à la compréhension de la pensée politique platonicienne et dont nous n'avons donné ici que quelques exemples.

#### *Références*

- Badiou, A. (2012), *La République de Platon*, Paris.
- Bastiat, F. (1848), « Justice et fraternité », *Journal des Economistes* 20-82, 310-327.
- Benveniste, E. (1969a), « Un métier sans nom : le commerce », in *Id.*, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, I, Paris, 139-147.
- Benveniste, E. (1969b), « Les quatre cercles de l'appartenance sociale », in *Id.*, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, I, Paris, 293-319.
- Bertrand, J.-M. (2000), « Le citoyen des cités platoniciennes », *Cahiers du Centre Gustave Glotz* 11, 37-55.
- Boukharine, N. (1976), *Économie de la période de transition. Théorie générale des processus de transformation*, tr. E. Zarzycka-Berard et J.-M. Brohm, Paris.
- Bresson, A. (2000), *La cité marchande*, Bordeaux.
- Bresson, A. (2016a), *The Making of the Ancient Greek Economy*, tr. S. Rendall, Princeton.
- Bresson, A. (2016b), « Aristotle and Foreign Trade », in E.M. Harris, D.M. Lewis, M. Woolmer (eds.), *The Ancient Greek Economy Markets, Households and City-States*, Cambridge, 41-65.
- Bruhns, H. (1996), « Max Weber, l'économie et l'histoire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 6, 1259-1287.

---

<sup>30</sup> *Idéologie allemande* 3.1.4 (1982, 1165) ; on remplace, bien entendu, « libérale » par « platonicienne » et « bourgeoisie » par « aristocratie ».

- Caire, E. (2016), *Penser l'oligarchie à Athènes aux Ve et IVe siècles : Aspects d'une idéologie*, Paris.
- Canfora, L. (1989), *La démocratie comme violence*, tr. D. Fourgous, Paris (1982<sup>1</sup>).
- Ceccarelli, P. (1993), « Sans thalassocratie, pas de démocratie ? Le rapport entre thalassocratie et démocratie à Athènes dans la discussion du Vème au IVème siècle av. J.C. », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte* 42, 444-470.
- Chantraine, P. (1999), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris (1968<sup>1</sup>).
- Christesen, P. (2003), « Economic Rationalism in Fourth-Century BCE Athens », *Greece & Rome* 50, 1, 31-56.
- Cohen, E.E. (1992), *Athenian Economy and Society. A banking perspective*, Princeton.
- Constant, B. (1997), *Écrits politiques*, textes choisis, présentés et annotés par M. Gauchet, Paris.
- Dangeville, R. (1966), « Formes antérieures à la production capitaliste (Un inédit de Karl Marx) », *L'Homme et la société* 1, 89-116.
- Dillery, J. (1993), « Xenophon's *Poroi* and Athenian Imperialism », *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte* 42, 1-11.
- Espinass, A. (1913) « L'art économique dans Platon », *Revue des Études Grecques* 27, 105-129 et 236-265.
- Finley, M.I. (1952), *Studies in Land and Credit in Ancient Athens, 500-200 B.C.: The Horos Inscriptions*, New Brunswick, N. J.
- Finley, M.I. (1954), *The World of Odysseus*, New York.
- Finley, M.I. (1970), « Aristotle and Economic Analysis », *Past and Present* 47, 3-25 (= *Studies in Ancient Society*, 1974, 26-52).
- Finley, M.I. (1973), *The Ancient Economy*, Berkeley.
- Finley, M.I. (1981), *Economy and Society in Ancient Greece*, ed. with an introduction by B. D. Shaw and R. P. Saller, New York (1953<sup>1</sup>).
- Fouchard, A. (1989), « L'éloge de l'agriculture et des agriculteurs en Grèce au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. », in M.-M. Mactoux, E. Geny (éds.), *Mélanges Pierre Lévêque*, III. *Anthropologie et société*, Besançon, 133-147.
- Fouchard, A. (1993), « Le statut des agriculteurs dans la cité grecque idéale », *Revue des Études Grecques* 106, 61-81.
- Fouchard, A. (1997), *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, Besançon.
- Fuhrmann, F. (éd.) (1988), Plutarque, *Œuvres Morales*, III, Paris .
- Glötz, G. (1920), *Le travail dans la Grèce ancienne*, Paris.
- Goossens, R. (1949), « La république des paysans. Allusions à des projets de réforme constitutionnelle dans l'*Electre* (413) et dans l'*Oreste* (408) d'Euripide », in *Mélanges F. de Visscher*, Bruxelles, 551-577.
- Hasebroek, J. (1978), *Trade and Politics in Ancient Greece*, tr. L.M. Fraser et D.C. MacGregor, Chicago (1933<sup>1</sup>).
- Helmer, E. (2010), *La part du bronze. Platon et l'économie*, Paris.



- Helmer, E. (2018), « Le commerce de la vérité: économie et commerce dans les *Lois* de Platon », *Plato Journal: The Journal of the International Plato Society* 17, 51-64.
- Helmer, E. (2021), *Oikonomia. Philosophie grecque de l'économie*, Paris.
- Hénaff, M. (2002), « La figure du marchand dans la tradition occidentale », in *Id.*, *Le prix de la vérité. Le don, l'argent, la philosophie*, Paris, 83-106.
- Hodkinson, S. (2009), *Property and Wealth in Classical Sparta*, Swansea.
- Hodkinson, S. et C. Gallou (eds.) (2021), *Luxury and wealth in Sparta and the Peloponnese*, Swansea.
- Knorringa, H. (1987), *Emporos. Data on Trade and Trader in Greek Literature from Homer to Aristotle*, Chicago (1926<sup>1</sup>).
- Laks, A. (2022), *Plato's Second Republic, an Essay on the Laws*, Princeton.
- Leduc, C. (1976), *La Constitution d'Athènes attribuée à Xénophon*, Paris.
- Leduc, C. (1980), « En marge de l'*Athenaion Politeia* attribuée à Xénophon », *Quaderni di Storia* 7, 281-334.
- Lévêque, P. et Vidal-Naquet P. (1973), *Clisthène l'athénien : essai sur la représentation de l'espace et du temps dans la pensée politique grecque de la fin du VI<sup>e</sup> siècle à la mort de Platon*, Paris.
- Lévystone, D. (2005), « La Constitution des Athéniens du Pseudo-Xénophon. D'un despotisme à l'autre », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques* 21, 1, 3-48.
- Lévystone, D. (2019), « Remparts et philosophie aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C. », *Mnemosyne* 72, 736-765.
- Lévystone, D. (2022), « Dioecismo y Ciudad Ideal. Acerca de la *República* de Platón, VII 540e4-541a1 », *Journal of Ancient Philosophy* 16, 1, 1-26.
- Love, J. (1986), « Max Weber and the Theory of Ancient Capitalism », *History and Theory* 25, 2, 152-172.
- Luccioni, J. (1947), *Les idées politiques et sociales de Xénophon*, Paris.
- Luccioni, J. (1959), « Platon et la mer », *Revue des Études Anciennes* 61, 1-2, 15-47.
- Marein, M.-F. (1993), « L'Économique de Xénophon : Traité de morale? Traité de propagande ? », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* 3, 226-244.
- Marx, K. (1969), *Le Capital* (livre 1), tr. J. Roy, Paris.
- Marx, K. (1982), *Œuvres*, III. *Philosophie*, éd. M. Rubel, Paris.
- Marx, K. (1994), *Œuvres*, IV. *Politiques I*, éd. M. Rubel, Paris.
- Michéa, J.-C. (2007), *L'empire du moindre mal*, Paris.
- Millett, P. (1990), « Sale, Crédit and Exchange in Athenian Law and Society », in P. Cartledge, P. Millett, St. Todd (eds.), *Nomos. Essays in Athenian Law, Politics and Society*, Cambridge, 167-194.
- Moreau, J. (1949), « Les théories démographiques dans l'Antiquité grecque », *Population* 4, 597-614.
- Morrow, G.R. (1993), *Plato's Cretan City*, Princeton (1960<sup>1</sup>).
- Mossé, C. (1962), *La fin de la démocratie athénienne, aspects sociaux et politiques du déclin de la cité grecque au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, Paris.

- Mossé, C. (1973), « Le statut des paysans en Attique au IV<sup>e</sup> siècle », in M.I. Finley (éd.), *Problèmes de la terre en Grèce ancienne*, Paris-La Haye, 179-186.
- Mossé, C. (2007), « The 'world of the emporium' in the private speeches of Demosthenes », in *Id.*, *D'Homère à Plutarque : itinéraires historiques*, Paris, 23-31 (= P. Garnsey, K. Hopkins, C.R. Whittaker, eds., *Trade in the Ancient Economy*, London, 1983, 53-63).
- Pébarthe, C. (2000), « Fiscalité, empire athénien et écriture : retour sur les causes de la guerre du Péloponnèse », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 129, 47-76.
- Pébarthe, C. (2007), « Commerce et Commerçants à Athènes à l'époque de Démosthène », *Pallas* 74, 161-168.
- Pébarthe, C. (2008), « Quand Athènes dominait le monde grec : l'empire oublié (477-404) », in Fr. Hurllet (éd.), *Les empires : Antiquité et Moyen Âge. Analyse comparée*, Rennes, 33-55.
- Pébarthe, C. (2011), « L'empire athénien est-il toujours un empire comme les autres ? », *Dialogues d'Histoire Ancienne* S. 5, 57-88.
- Picard, O. (1989), « Innovations monétaires dans la Grèce du IV<sup>e</sup> siècle », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 133, 3, 673-687.
- Picard, O. (1997), « Monnaies et législateurs », in P. Brulé, J. Ouhlen (éds.), *Esclavage, guerre, économie en Grèce ancienne : Hommages à Yvon Garlan*, Rennes, 213-225.
- Piérart, M. (1973), *Platon et la cité grecque : théorie et réalité dans la constitution des Lois*, Bruxelles.
- Polanyi, K. (1957), « Aristotle Discovers the Economy », in K. Polanyi, C.M. Arensberg, H.W. Pearson (eds.), *Trade and Market in the Early Empires. Economies in history and theory*, Glencoe, Il., 12-26.
- Popper, K. (2013), *The Open Society and its enemies*, Princeton (1945<sup>1</sup>).
- Ralkowski, M. (2022), « Plato and the Navy: Thalassocracy, Aretē, and the Corruption of Desire », in R.M. Brown, J.R. Elliott (eds.), *Arete in Plato and Aristotle*, Siracusa, 175-198.
- Rancière, J. (2005), *La haine de la démocratie*, Paris.
- Reed, Ch. (2003), *Maritime Traders in the Ancient Greek World*, Cambridge.
- Romeyer Dherbey, G. (1999), « Chanter à l'unisson et marcher au pas. Critique de la Cité platonicienne par Aristote », in *Id.*, *La parole archaïque*, Paris, 348-374.
- Romeyer Dherbey, G. (2009), « L'Un et l'Autre dans la Cité d'Aristote », in *Id.*, *Aristote théologien*, Paris, 95-112.
- Romilly, J. de (1962), « Le Pseudo-Xénophon et Thucydide, étude sur quelques divergences de vue », *Revue de philologie* 36, 225-241.
- Rousseau, J.-J. (1964), *Œuvres complètes*, III. *Du contrat social, Ecrits politiques*. Paris.
- Schöpsdau, K. (2003), *Nomoi = Gesetze. Buch IV-VII*, Göttingen.
- Schumpeter, J. (1983), *Histoire de l'analyse économique*, Paris (1954<sup>1</sup>).
- Smith, A. (1977), *An Inquiry Into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, Chicago.
- Ste Croix, G.E.M. (1981), *The Class Struggle in the Ancient Greek World : from Archaic Age to the Arab Conquests*, Ithaca.

- Vernant, J.-P. (1988), « La lutte des classes », in *Id.* et P. Vidal-Naquet (éds.), *Travail et esclavage en Grèce ancienne*, Paris, 59-79 (= *Id.*, *Œuvres*, I, Paris 2007, 619-634).
- Vernant, J.-P. (2007a), « Travail et nature dans la Grèce ancienne », in *Id.*, *Œuvres*, I, Paris 2007, 486-504.
- Vernant, J.-P. (2007b), « Aspects psychologiques du travail en Grèce ancienne », in *Id.*, *Œuvres*, I, Paris 2007, 505-511.
- Vernant, J.-P. (2007c), « Histoire sociale et évolution des idées en Chine et en Grèce du VI<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère », in *Id.*, *Œuvres*, I, Paris 2007, 677-692.
- Vidal-Naquet, P. (1964), « Athènes et l'Atlantide. Structure et signification d'un mythe platonicien », *Revue des Études Grecques* 77, 420-444.
- Vidal-Naquet, P. (1981), « Les artisans dans la cité platonicienne », in *Id.*, *Le chasseur noir*, Paris, 289-316.
- Weber, M. (1950), « The Social Causes of the Decay of Ancient Civilization », *The Journal of General Education* 5, 1, 75-88, tr. C. Mackauer (1896<sup>1</sup>).
- Weber, M. (1995), *Economie et Société*, I-II, Paris.
- Will, E. (1957), « Aux origines du régime foncier grec : Homère, Hésiode et l'arrière-plan mycénien », *Revue des Études Anciennes* 59, 1-2, 5-50.